

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3413 - MERCREDI 23 JANVIER 2019

VIOLENCES CONJUGALES

Les autorités unanimes pour traduire en justice Patrick Claude Fouity

S'étant violemment attaqué à sa conjointe, Marlène Tchibinda Binta, pour des raisons non encore élucidées, le procureur de la République, André Gakala Oko, et la directrice de la promotion de la Femme, Emilienne Gombouka Emboula, ont proposé la traduction devant les tribunaux de l'auteur du crime, Patrick Claude Fouity. « Nous ne pouvons laisser impunis de tels

actes », a déclaré le procureur de la République qui a été appuyé par la directrice de la promotion de la Femme qui estime « qu'il n'y a pas d'arrangement à l'amiable pour les auteurs des violences faites aux femmes ». La victime est admise à l'Hôpital central des armées, Pierre-Mobengo.

Page 5



André Gakala Oko suivant les explications des médecins



Firmin Ayessa entouré d'Aimé Ange Wilfrid Bininga et Raymond Zéphirin Mboulou

Le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Firmin Ayessa, a lancé, le 22 janvier à Brazzaville, les travaux du comité interministériel pour la mise en œuvre des résultats du recensement des agents civils de l'Etat, organisé en

2016. Cette opération a révélé que plusieurs irrégularités constatées dans la Fonction publique grèvent lourdement les finances publiques. Il s'agit, entre autres, de 4252 agents civils non identifiés percevant indûment les salaires ; 11 585 sortis de leurs corps d'origine qui

continuent de bénéficier illicitement des primes et indemnités spécifiques ; 3154 agents percevant des indemnités liées à des fonctions qu'ils n'exercent plus et 1430 exerçant cumulativement un autre emploi dans le secteur privé.

Page 3

RECENSEMENT DES AGENTS CIVILS DE L'ETAT

Un comité interministériel va examiner la mise en œuvre des résultats

JUSTICE

Jean Didier Elongo aurait détourné plus de 550 millions FCFA en trois ans

Accusé de détournement des deniers publics, l'ancien directeur général du contrôle des marchés publics aurait créé des chapitres fictifs qui ont, selon la Cour criminelle, causé un préjudice estimé à la somme de cinq cent cinquante-sept millions deux cent vingt-cinq mille francs CFA entre 2012 et 2015.

Au titre de sa garde, constituée de treize éléments de la force publique, au lieu de six, Jean Didier Elongo aurait perçu trois millions de francs CFA chaque mois durant la même période.

Page 5

FISCALITÉ

Un ballon d'oxygène pour les entreprises investissant dans le sport

Dans le budget de l'Etat exercice 2019, il est envisagé la possibilité d'une remise fiscale au profit des entreprises désireuses de sponsoriser ou investir dans le domaine du sport au Congo. À l'occasion d'une rencontre hier avec les acteurs du

secteur privé, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouelondélé, leur a fait part de ce projet visant à soutenir l'Etat qui est le seul investisseur dans la construction des infrastructures, la formation et la participation des athlètes aux

compétitions nationales et internationales. « C'est un partenariat important qui sera noué. La déduction fiscale envisagée fera du bien aux entreprises qui vont s'engager à sponsoriser les activités sportives », a précisé le ministre.

Page 16

RDC

L'UE et UA prennent note de l'élection de Félix Tshisekedi

Page 12

Éditorial
Petits

Page 2

Editorial

Petits

Il y a, de façon très visible, les grands acteurs de la scène économique : banquiers, entrepreneurs, investisseurs, hauts fonctionnaires et autres piliers de la société moderne. Mais il y a aussi les petits ou moyens acteurs qui s'emploient à développer leurs activités et qui, avec de modestes moyens, créent des emplois sur toute l'étendue du territoire dans des conditions souvent difficiles : agriculteurs, industriels, artisans, commerçants...

Si les premiers n'ont guère besoin d'appuis en raison des capitaux et des soutiens publics ou privés dont ils disposent, les seconds méritent une plus grande attention dans le moment présent car, c'est eux qui permettront à notre pays, dans le proche, très proche avenir, de repartir d'un bon pas sur la route conduisant à l'émergence. Il suffit pour s'en convaincre d'observer comment en Afrique, en Asie, en Amérique latine et même en Europe, les petites et moyennes entreprises se développent aujourd'hui, créant partout de la richesse certes modeste au plan individuel, mais de plus en plus grande au plan collectif.

Dans le même temps où la puissance publique se préoccupe, à juste titre, d'attirer vers le Congo les grands investisseurs afin de mettre en valeur nos ressources naturelles, elle devrait, nous semble-t-il, se montrer plus attentive à l'égard des très nombreux acteurs qui s'emploient, avec des moyens modestes, à développer leurs activités. Outre le fait qu'elle accélérerait fortement le processus de relance économique qui se dessine, elle favoriserait sur toute l'étendue du territoire national un essor dont la population profiterait sans délai. Avec tous les avantages que cela comporterait pour les finances publiques elles-mêmes, à commencer par une nette augmentation des recettes fiscales qui permettrait elle-même d'alléger le poids de la dette publique.

Ajoutons à ce qui précède et pour faire bonne mesure que l'appui apporté de façon ostensible par l'Etat aux acteurs les plus modestes de la scène économique contribuerait aussi, de façon décisive, à changer les mentalités. En persuadant les nouvelles générations que le temps du « tout Etat » est révolu et que la prospérité ne peut naître que du développement harmonieux du secteur privé, il rendrait chacun plus responsable de son propre destin. Avec tous les effets positifs que cela aurait pour l'ensemble de la nation congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSOMMATION

Les prix des produits congelés en baisse

Depuis quelques semaines, les prix des cartons de poulet, des côtes de bœuf et porc ont significativement chuté sur le marché, avec des réductions allant jusqu'à 20%. Une situation qui alimente l'appétit des consommateurs, à l'instar de quelques habitués rencontrés aux marchés à Brazzaville.

Les cartons de cuisse de poulet de 9 à 16 kg, côtes, carpes rouges de 10kg, ailes de dinde, tripes, poisson de 20 et 30 kg, viande bovine et porcine... dont les prix variaient entre 8 500 et

ci souhaite que cette situation bon marché puisse s'étendre sur tous les produits alimentaires. « *Les cuisses brésiliennes qui se vendaient à 12 500 francs CFA sont vendues à 9500. Mais ces*



Un lot de cartons sortis d'une chambre froide

33 000 francs CFA ont baissé. Par exemple, le carton de cuisse de poulet est vendu actuellement à 6 500 francs contre 9 500 francs auparavant, de même que le carton de queue de porc vendu 11 000 francs, contre 15 000 francs CFA auparavant.

Les commerçants se frottent les mains, à l'instar de Carine Zola, vendeuse au marché PV. Celle-

ci souhaite que cette situation bon marché puisse s'étendre sur tous les produits alimentaires. « *Les cuisses brésiliennes qui se vendaient à 12 500 francs CFA sont vendues à 9500. Mais ces*

« La baisse constatée est une bonne chose. Cependant, nous nous interrogeons si elle garantit la qualité des produits en termes d'exposition des consommateurs aux antibiotiques »

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs, saluant l'amélioration des prix, est resté prudent sur la qualité des aliments vendus. « *La baisse constatée est une bonne chose. Cependant, nous nous interrogeons si elle garantit la qualité des produits en termes d'exposition des consommateurs aux antibiotiques* », a souligné son secrétaire exécutif, Mermans Babounga Ngondo.

Du côté des opérateurs traditionnels tels que l'Etablissement Guenin et la société Johny, l'on se prépare à faire face à la rude concurrence. D'après Pierre Tchissamou, chargé des relations publiques auprès de l'établissement Guenin, l'arrivée ces derniers mois de nouveaux importateurs a bouleversé le cours du marché. « *Si les concurrents cassent leurs prix, nous essayons nous aussi de réduire en fonction de nos charges structurelles et nos engagements auprès des banques. C'est vrai, l'établissement existe depuis plus de trente ans mais, cette concurrence accrue a eu une incidence sur nos chiffres d'affaires. C'est inquiétant pour l'avenir de la société, y compris des professionnels du secteur* », s'est-il inquiété.

Interrogé sur le même sujet lors d'un précédent reportage, le ministère du Commerce avait félicité la bonne foi des importateurs. La fluidité au niveau de la nationale n°1 Brazzaville-Pointe a contribué à faciliter le transport des marchandises. La reprise des activités du Chemin de fer Congo-Océan pourrait renforcer la courbe au profit d'autres produits.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FONCTION PUBLIQUE

Un comité interministériel pour la mise en œuvre des conclusions du recensement des agents civils de l'Etat

Le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a lancé, le 22 janvier à Brazzaville, les travaux de la structure dont la mission principale est de mettre en œuvre les seize mesures d'urgence et les six autres d'accompagnement préconisées au terme de l'opération menée en 2016.

Validés par le Conseil des ministres du 26 novembre 2018, les résultats du recensement physique des agents civils de l'Etat ont mis en lumière plusieurs irrégularités dans la Fonction publique, affectant ainsi lourdement les finances publiques. Il s'agit, par exemple, du cas de 4 525 agents civils de l'Etat non identifiés percevant indûment le salaire ; des 11 587 autres sortis de leurs corps d'origine mais qui continuent de bénéficier illicitement des primes et indemnités spécifiques liées à ces secteurs. L'opération a relevé également que 3 154 agents perçoivent toujours des indemnités liées à des fonctions qu'ils n'exercent plus ; 1 430 exercent cumulativement un autre emploi dans le secteur privé. Il y a aussi des agents recrutés ou reclassés sur la base de faux textes ainsi que des allocations familiales indûment perçues sur la base de fausses déclarations. Le recensement a aussi décelé des agents d'environ 30 ans ayant dix enfants pris en charge par la solde.

« Face à l'ampleur des irrégularités révélées par le recensement et, conformément aux instructions du chef de l'Etat, le comité interministériel doit poursuivre, sans complaisance, les actions déjà engagées : mettre en œuvre les mesures urgentes, les mesures d'accompagnement et les réformes rendues nécessaires à travers les préconisations de l'opération de recensement », a rappelé le vice-Premier ministre.

Selon le rapport final de cette opération, la Fonction publique congolaise compte un effectif de 61 868 agents civils au 30



avril 2018, pour incidence financière mensuelle de 20 033 549 898 FCFA, soit 240 402 059 877 FCFA par an. S'agissant d'autres enseignements à retenir, il y a la répartition inégale des fonctionnaires par département du pays : Brazzaville 58,8% et Pointe-Noire 12,84% ; le vieillissement assez prononcé des effectifs : 0,6% de moins de 25 ans ; 48% 35 à 49 ans ; 37% 50 ans et plus ; le léger avantage numérique des fonctionnaires hommes sur les femmes, soit 51% contre 49%.

Tous les fraudeurs connus du gouvernement

Pour le ministre en charge de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, le comité interministériel a la lourde responsabilité de mener à bien le processus

nécessaire d'assainissement des mœurs et pratiques de l'administration publique congolaise. C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité d'établir, selon une démarche responsable, les synergies d'actions devant aboutir à une meilleure maîtrise à la fois des effectifs et de la masse salariale, objectif principal du recensement. « Vous devez franchir les obstacles qui pourraient occulter la réussite du recensement solennellement saluée par le chef de l'Etat. J'attire, par conséquent, votre attention sur tout comportement complaisant ou partisan dans l'exécution des différentes mesures. Nous sommes appelés par le président de la République à agir dans la fermeté et la rectitude, sans arbitraire d'aucune sorte, dans le respect des droits

de chacun », a exhorté Firmin Ayessa, précisant que les actions à mener par chaque commission étaient consignées dans un chronogramme dont le respect permettra d'en évaluer l'efficacité. Composé de quatre-vingt-treize membres, le comité interministériel comprend une supervision, une coordination et deux commissions dont l'une est chargée du contrôle et de la vérification des situations et l'autre l'actualisation de la base de données des agents civils de l'Etat. « Soyez justes ! Ayez pour seule alliée la rigueur de la loi et de la réglementation. Tout au long de vos travaux, jugez et appréciez chaque situation à l'aune de l'intérêt général. Investissez-vous de telle sorte que le processus de renforcement des capacités, de

Une vue des membres du comité/Adiac réforme et de modernisation de l'Etat arrive à son terme et que le changement tant espéré soit profitable à l'Etat, à la nation et aux concitoyens, bénéficiaires du service public », a conclu le vice-Premier ministre.

Interrogé sur les premières sanctions attendues, l'inspecteur général des services administratifs à la Fonction publique, Gabriel Moussiengo, a annoncé que le rapport était clair. « Nous savons aujourd'hui qui a fraudé et qui a fait usage d'un faux diplôme ou d'un faux texte. Ce rapport n'est plus un secret, il est disponible pour tous les agents de la Fonction publique », a-t-il assuré, précisant que les premières sanctions tomberont dès la fin du travail.

Parfait Wilfried Douniama

ELEVAGE

Des services vétérinaires nationaux assistés par des experts

Une mission de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), une structure indépendante, séjournera pendant une dizaine de jours en République du Congo sur la demande du gouvernement.

L'objectif de la mission est de renforcer les capacités d'intervention des services vétérinaires du pays et d'améliorer l'efficacité

de leurs prestations ainsi que leur mode de gouvernance, en vue de leur permettre d'assumer notamment leur mission de protection

de la santé animale.

« Cette étape est la première d'un processus qui va se dérouler en quatre phases. C'est un programme phare de l'OIE qui permet d'évaluer la performance et la conformité des services vétérinaires en rapport avec les normes internationales », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, au lancement de la mission d'évaluation, le 22 janvier à Brazzaville. Les produits d'origine animale re-

présentent, d'après le ministre, la majeure partie des importations congolaises de denrées alimentaires, épuisant les réserves de change et, du fait de leur qualité douteuse, influent négativement sur la santé humaine.

Notons que les stratégies à court et moyen termes du volet agricole du Plan national de développement 2018-2022 prévoient le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du ministère et l'augmentation

des capacités de production animale, y compris par le biais du métayage et l'insémination artificielle.

« L'élevage ne saurait se développer et contribuer durablement à cet objectif qu'avec des services vétérinaires performants et en phase avec la dynamique internationale édictée par l'OIE », a souligné Henri Djombo, avant de relever qu'après les récents épisodes de grippe aviaire, de maladie à virus Ebola, la place des services vétérinaires nationaux est plus que jamais importante dans le dispositif de santé publique.

Intervenant à cette occasion, le chef de mission de l'OIE, Martial Petitclerc, a tenu à préciser que ce n'est pas une mission d'inspection ni un jugement mais plutôt une évaluation.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue de salle au lancement de la mission de l'OIE

« L'élevage ne saurait se développer et contribuer durablement à cet objectif qu'avec des services vétérinaires performants et en phase avec la dynamique internationale édictée par l'OIE »,

DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO, LA GÉNÉRALE ENTREPRISE ET COMMERCE (GEC) RECHERCHE LES PROFILS SUIVANTS :

Minimum requis : aisance relationnelle, savoir lire, écrire et compter, connaissance de l'outil informatique

QUALITES APPRECIÉES : Rigueur, Disponibilité, Autonomie, Honnêteté, Organisation, Consciencieux, Respectueux, Courtois, connaissances adaptées au poste visé, mobilité complète sur toute l'étendue du territoire.

RÉFÉRENCES	POSTE	MISSIONS PRINCIPALES	COMPÉTENCES	Déplacements à prévoir	Travail en 3x8
E2019-0001	ASSISTANTE DE DIRECTION / SECRETAIRE	Prise de RDV, rédaction de courriers et de rapports, contact des partenaires, classification des documents	Maîtrise de l'outil informatique, Rigueur, Organisé, Disponibilité, Discretion	Non	Non
E2019-0002	CHAUFFEURS	Conduite de véhicules, veiller aux bons entretiens des véhicules, emmener le personnel au RDV à l'heure	Permis B avec un an de conduite en continu, sens aigu de la sécurité, disponibilité, ponctualité, courtoisie, discipline, connaissance de base en mécanique, connaissance de la ville et du réseau routier	Oui	2x8
E2019-0003	RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF	Compilation et ventilation des différents aspects financiers de l'entreprise, établissement des différents éléments comptables (bilan, compte de résultat, balance, ...), établissement des déclarations fiscales et sociales, réalisation des tableaux de suivi financiers et de pilotage, mise en place de budgets et suivi, analyse des indicateurs de performance	Rigueur, autonomie, connaissance des exigences fiscales et normes comptables, sens du management, honnêteté, sens du travail en équipe, maîtrise de l'outil informatique, discrétion, transparence, connaissance des services locaux	Ponctuel	Non
E2019-0004	ASSISTANT RH	Suivi du personnel (compteurs, présence, ...) et du contrat de mise à disposition, faire l'interface avec la société de portage (procédures disciplinaires, embauche, assistance dans la mise en place des différents accords d'entreprise, règlement intérieur, code de conduite, suivi des éléments de paie et de la masse salariale, participation et organisation des différentes réunions sociales)	Connaissance du code du travail, connaissance des principes de paie, connaissance juridique sociale, rigueur, autonomie, transparence, sens des responsabilités, informatique (Office)	Ponctuel	Non
E2019-0006	RESPONSABLE DES MOYENS GENERAUX	Enregistrement des différentes pièces comptables selon les normes en vigueur, établissement de la balance commerciale, sortie des écarts, création des procédures comptables, gestion des paiements et des encaissements	Rigoureux, connaissances des normes comptables, maîtrise des chiffres, sens de l'organisation, sens du travail en équipe	Non	Non
E2019-0007	ACHATEUR GESTIONNAIRE DE SUIVI DE CONTRATS	Gestion des différents équipements de la société, planification des entretiens périodiques, identification des fournisseurs, gestion des stocks de fournitures, suivi des approvisionnements	Rigueur, sens de l'organisation, informatique (Office), permis B, contrôle du matériel, sens de l'optimisation, connaissance du terrain	Ponctuel	Non
E2019-0008	RESPONSABLE AUDIT / RECONCILIATION	Etablissement des contrats négociés, négociation avec les fournisseurs, suivi du processus d'achat et du dédouanement, réception et recette du matériel, établissements des devis selon les fournisseurs, validation avec les équipes techniques	Honnêteté, rigueur, organisé, sens de la négociation, sens du travail en équipe, connaissance du tissu économique local, informatique (Office), discrétion	Ponctuel	Non
E2019-0009	OPERATEUR CONTRÔLE ET SERVICE AUX USAGERS	Consolider toutes les données commerciales, consolider les recettes, surveiller les performances des systèmes commerciaux, réaliser des audits aléatoires, mise en place et suivi d'indicateurs de performance, préparer les tableaux de bord financiers et suivi des indicateurs	« Informatique (Microsoft Office: Word, Excel expert, Outlook..), compétences managériales, autonomie, rigueur, bon sens et honnêteté	Ponctuel	Non
E2019-0010	RESPONSABLE - SUPERVISEUR DE SITE D'EXPLOITATION	Synthétiser et analyser toutes les données issues du terrain, réconcilier les données des recettes théoriques, comptées et réelles, effectuer des audits sur le terrain (cela inclura par exemple la surveillance vidéo et l'observation d'une zone définie et d'horaires particuliers), alimenter les indicateurs de performance, préparer et rédiger des rapports	« Informatique (Microsoft Office: Word, Excel expert, Outlook..), esprit curieux, rigoureux, autonome	Ponctuel	Non
E2019-0011	PATROUILLEUR	« Manager le personnel sous son autorité, évaluer sa performance et son professionnalisme, consolider un ensemble de données (commerciales, financières et indicatifs divers) en rapport avec l'activité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, maintenir un bon niveau de formation de l'ensemble du personnel et un climat social apaisé, surveiller, contrôler et superviser les opérations de l'ensemble du site, veiller à la fonctionnalité du matériel et à la suffisance des moyens nécessaires, se charger des relations avec les usagers, gérer le travail du personnel et pallier aux imprévus.»	« Autonomie, disponibilité, honnêteté, rigueur et sens des responsabilités, compétences managériales, aisance relationnelle et rédactionnelle, maîtrise de l'outil informatique (Office)	Ponctuel	Oui
E2019-0012	RESPONSABLE TECHNIQUE ET TECHNIENS / ELECTROMECHANICIEN	« Veiller au parfait état des infrastructures, intervenir sur des lieux d'incidents et s'assurer de la sécurité des usagers, s'assurer de la disponibilité des différents services, des déplacements de 3 à 4 jours sont à prévoir»	« Etre titulaire du permis B et avoir 1 an d'expérience en conduite, avoir des connaissances de base en mécanique, autonomie, fiabilité, discipline, rigueur et sens des responsabilités, savoir écrire, exigence comportementale avec sens aigu des aspects liés à la sécurité, maîtrise de l'outil informatique	Ponctuel	Oui
E2019-0013	TECHNICIEN IT ET RESEAUX	« Veiller au parfait état des infrastructures, intervenir sur des lieux d'incidents et s'assurer de la sécurité des usagers, s'assurer de la disponibilité des différents services, des déplacements de 3 à 4 jours sont à prévoir»	« Excellentes connaissances techniques de différents équipements (groupe, clim, ...), sens du diagnostic, maîtrise des techniques de maintenance préventive, organisation et maîtrise du suivi de maintenance, réalisation de rapports par informatique, suivi budgétaire, maîtrise de l'outil informatique	Oui	2x8
E2019-0014	CAISSIER - PERCEPTEUR DE RECETTES - OPERATEURS	Entretien, inspection et remise en état des biens de l'entreprise, intervention sur site pour maintenir l'ensemble du matériel en état de fonctionnement (groupes, climatisations, ...), gestion des activités diverses de maintenance, effectuer un reporting des activités de maintenance préventive et curative, réalisation d'entretien courant, maintien en état des espaces verts, divers petits travaux (plomberie, électricité, ...)	« Excellente maîtrise des réseaux informatiques, de maintenance des serveurs, connaissances des protocoles informatiques,	Ponctuel	Non
		Maintenance et gestion du réseau interne et du matériel informatique et téléphonique, résolution des problèmes de connexion et d'interconnexion, interface entre les opérateurs télécom et la société, assistance aux utilisateurs sur le logiciel interne, déploiement des solutions IT de l'entreprise et de leur mise à jour	« Savoir lire, écrire et compter, avoir des bases d'utilisations informatique (pour la caisse), aisance relationnelle, courtoisie et politesse, disponibilité pour du travail posté	Ponctuel	Non
		« Encaisser et percevoir les recettes en fonction des différents produits, assister les clients et les informer, effectuer les remontées d'information en provenance des clients, sortir une synthèse de caisse en fin de service et son bilan de service.»	«	Ponctuel	Oui

DEBUTANTS ACCEPTES SI MOTIVES ET DISPOSANT D'UN BAGAGE SCOLAIRE SUFFISANT

Certains postes nécessitent des déplacements et/ou du travail en 3x8 pour offrir un service 24h/24, 7j/7

Les postes sont à pourvoir sur plusieurs sites d'exploitation entre Brazzaville et Pointe-Noire

CANDIDATURE (CV avec photo obligatoire + lettre de motivation) A ENVOYER PAR MAIL UNIQUEMENT - test à prévoir
recrutement.congo@yahoo.com

Date limite d'envoi de candidature: Samedi 2 février 2019

PROCÈS JEAN DIDIER ELONGO

La Cour rend son verdict ce mercredi

Ouvert il y a quelques jours, le procès intenté contre le directeur général du contrôle des marchés publics s'est poursuivi le 22 janvier, par l'audition de trois agents financiers de sa direction. Ils ont été entendus à titre informatif au sujet de chapitres fictifs inscrits par l'accusé au budget de cette administration, dont le gap calculé par la Cour fait état de plus de cinq cent cinquante millions enregistrés de 2012 à 2015.

D'après les indices relevés dans les bordereaux de salaires de la DGCMP par la Cour, il en est ressorti que dans le budget de cette administration publique, en dehors des dépenses légales reconnues, il y était inscrit frauduleusement plusieurs autres chapitres qui coûtaient mensuellement des millions à l'Etat.

La Cour a épinglé, entre autres, le chapitre Equateur

service, un bus de transport en commun que Jean Didier Elongo faisait louer à la DGCMP pour le transport des agents, à coût de six millions FCFA le mois. De même, pour assurer la garde de ses résidences privées, il y avait également un autre chapitre dit sécurité, dont treize militaires et policiers étaient listés, au lieu de six comme il était recommandé. Pour ce chapitre, l'accusé touchait plus de trois

millions FCFA.

Jean Didier Elongo avait également consigné dans le budget de sa structure d'autres chapitres fictifs nommés « Collaborateurs extérieurs », « Parents et ONG » pour lesquels il touchait aussi des millions chaque fin de mois.

Interrogé à titre d'information, son directeur administratif et financier, ses deux caissières et les deux neveux qu'il avait engagés pour toucher

l'argent ont avoué les faits. Selon la comptabilité faite séance tenante par la Cour, le trop-perçu frauduleusement par l'accusé, entre 2012 et 2015, est évalué à cinq-cent cinquante-sept millions deux cent vingt-cinq mille FCFA. La Cour a estimé que l'argent supposé détourné pourra être même le double du montant décliné, si et seulement si on pouvait comptabiliser ce gap depuis 2009, année où cette

direction a été créée, jusqu'à ce jour.

Devant les juges, l'accusé, enseignant à la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi, a trébuché en voulant justifier ces chapitres fictifs. Après avoir entendu tous ces témoins, la Cour a pris acte des informations recueillies. L'accusé sera fixé sur son sort ce mercredi, après la plaidoirie des avocats.

Firmin Oyé

SOLIDARITÉ

André Gakala Oko au chevet de Marlaine Tchibinda Binta

Profitant de la ronde des commissariats de police de la partie sud de Brazzaville, le 22 janvier, le procureur de la République, sur instruction du ministre de la Justice, a rendu visite à la victime de 38 ans, grièvement blessée par son conjoint et en soins intensifs à l'hôpital central des armées, Pierre-Mobengo.



André Gakala Oko suivant les explications des médecins/Adiac

Le procureur de la République, André Gakala Oko, s'adressant à la presse, a ordonné à la police et la gendarmerie que lui soit présenté le mari de Marlaine Tchibinda Binta afin qu'il soit traduit devant la justice.

« Nous ne pouvons pas tolérer ce genre d'actes », a-t-il martelé. Face aux officiers, sous-officiers, hommes de rang, de maintien d'ordre et de la police judiciaire, le procureur a rappelé les principes de base auxquels ces derniers sont soumis, notamment faire attention aux droits de l'homme, veiller aux conditions de détention des détenus et surtout respecter les délais de garde à vue.

« Vous n'êtes pas des magistrats ni des juges. Je vous interdis les règlements de compte et à l'amiable de certaines questions importantes ne relevant pas de vos compétences », a-t-il insisté.

Au commissariat central du Djoué, André Gakala Oko a été informé d'un acte de grand banditisme perpétré par un groupe de malfaiteurs dits « bébés noirs ».

Dans son récit, le commissaire central, Fernand Claver Nzouélé, a déclaré : « Il y a quatre jours, dans ma zone de compétence, plus précisément à Matour, sous la pluie battante vers 17 h, un groupe de malfaiteurs munis d'armes blanches est sorti pour sévir. Informé, j'ai envoyé mes éléments et dans cette traque, il y a eu des tombés ».

Jean Jacques Koumbemba

JUSTICE

Henri Bouka appelle les magistrats à rendre des décisions exemptes de toute confusion et ambiguïté

Le premier président de la Cour Suprême a lancé l'invite au corps magistral, le 22 janvier à Brazzaville, à l'ouverture d'une session de formation organisée à l'intention des magistrats et greffiers sur l'exécution des sentences pénales et l'établissement des pièces d'exécution.



Le ministre de la Justice (au centre) ouvrant la session de formation/Adiac

Organisée sur le thème « L'exécution des sentences pénales : l'établissement des pièces d'exécution et le rôle des greffiers et magistrats », la formation de deux jours, patronnée par le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de l'avènement d'une gouvernance judiciaire nouvelle et plus dynamique.

Elle vise à renforcer les compétences professionnelles des magistrats et greffiers afin de leur permettre d'accomplir loyalement leurs tâches professionnelles.

Six thèmes seront développés au cours de cette formation animée par les spécialistes et experts de droit. Il s'agit, entre autres, des sentences pénales : le cadre légal et les différentes pièces d'exécution ; l'établissement matériel des pièces d'exécution et le moment de leur

établissement ; la contrainte par corps, l'exécution des sentences pénales et le rôle des magistrats du siège et le recouvrement des amendes et

« La peine doit être choisie et appliquée de telle sorte qu'elle évite la contagion du mal. Il faut que le châtement du coupable soit au sujet d'utiles réflexions pour ceux qui seraient tentés de l'imiter. Les juges (...) disent le droit en conformité avec ce cadre juridique. Rendre effective la règle de droit, c'est juger et au besoin condamner les agissements qui sont nuisibles à la société et indiquer les peines auxquelles sont exposés ceux qui les commettent »

frais de justice.

Dans son discours, le premier président de la Cour suprême a saisi l'occasion pour inviter les magistrats et greffiers à appliquer le professionnalisme.

« Nous devons juger vite, étant précisé que juger vite n'est pas synonyme de juger hâtivement. Nous devons rendre des décisions exemptes de toute confusion ou ambiguïté, du point de vue de leurs motifs et de leurs dispositifs. Nous devons décourager toute velléité de dérive en notre sein et réaffirmer notre relation avec les justiciables », a indiqué Henri Bouka.

Le ministre de la Justice, à son tour, a appuyé l'idée de voir les magistrats rendre leurs arrêts selon les règles de droit.

« La peine doit être choisie et appliquée de telle sorte qu'elle évite la contagion du mal. Il faut que le châtement du coupable soit au sujet d'utiles réflexions pour ceux qui seraient tentés de l'imiter. Les juges (...) disent le droit en conformité avec ce cadre juridique. Rendre effective la règle de droit, c'est juger et au besoin condamner les agissements qui sont nuisibles à la société et indiquer les peines auxquelles sont exposés ceux qui les commettent », a signifié Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Il a, par ailleurs, appelé les greffiers à procéder au recouvrement des amendes pénales et autres frais de justice, comme le recommande la loi de finances 2019.

F.O.

ATTAQUES DE BOKO HARAM AU NIGERIA

Six mille personnes se réfugient au Tchad

Les infortunés ont traversé le lac Tchad en pirogue depuis fin décembre pour s'abriter sur le territoire du pays voisin.

«Depuis le 26 décembre dernier, lorsque des affrontements ont éclaté entre les forces gouvernementales du Nigeria et des groupes armés djihadistes dans la ville de Baga, près de la frontière avec le Tchad, environ six mille réfugiés auraient déjà fui l'Etat du Borno (nord-est)», annonce le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés dans un communiqué.

«De nombreux réfugiés ont tra-

«Les Nations unies sont extrêmement inquiètes des conséquences des violences sur la population civile, dans le nord-est du Nigeria, particulièrement dans l'Etat du Borno»

versé le lac en bateau à la pagaie pour rejoindre le village tchadien de Ngouboua, situé sur les rives du lac Tchad, à vingt kilomètres de la frontière avec le Nigeria», ajoute le communiqué.

Début janvier, les Nations unies avaient déjà annoncé que plus de

trente mille personnes avaient trouvé refuge à Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno, à la suite d'une recrudescence des combats.

«Les Nations unies sont extrêmement inquiètes des conséquences des violences sur la population civile, dans le nord-est du Nigeria, particulièrement dans l'Etat du Borno», cœur du conflit qui ravage le pays depuis près de dix ans, avait dénoncé Edward Kallon, coordonnateur de l'ONU pour le Nigeria, après une visite dans les camps.

L'armée nigérienne, qui a perdu des dizaines voire des centaines de soldats depuis les six derniers mois, a affirmé avoir repris le contrôle de cette ville stratégique le 10 janvier. Le nord-est du Nigeria connaît une très inquiétante recrudescence d'attaques, alors que le pays organise la prochaine élection présidentielle dans moins d'un mois.

La semaine dernière, le HCR avait rapporté que neuf mille Nigériens avaient tenté de se réfugier au Cameroun, après l'attaque sanglante d'une autre ville, à la frontière entre les deux pays. Les autorités camerounaises avaient toutefois refusé de les accepter sur leur territoire.

D'après AFP



Des Nigériens se déplacent vers un abri, le 25 mai 2015 (DR).

CÔTE D'IVOIRE

Vers une réforme du cadre juridique et institutionnel des élections

Le gouvernement ivoirien s'est engagé à modifier le cadre juridique et institutionnel des élections dans le pays, en prélude au scrutin présidentiel de 2020, avec l'ouverture d'un dialogue entre les acteurs politiques sur la question de la Commission électorale indépendante (CEI, en charge de l'organisation des élections).

Une rencontre de «prise de contact» a réuni, le 21 janvier, quatorze formations politiques et les membres du gouvernement, conduits par le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. « Dans ce processus de réforme de la CEI, que le gouvernement initie aujourd'hui et qui se veut inclusif, nous sollicitons vos contributions respectives pour assurer le meilleur équilibre qui emporte l'adhésion de tous », a déclaré le Premier ministre à l'entame des travaux. Pour lui, la Côte d'Ivoire doit « tirer définitivement les leçons des crises passées autour de la question électorale et s'engager résolument à une vie démocratique apaisée ». Amadou Gon Coulibaly a appelé les acteurs politiques à œuvrer ensemble à « dissiper les doutes et les craintes quant à la perspective des élections de 2020 », insistant : « Laissons derrière nous les barrières de méfiance ».

La méthodologie proposée par le gouvernement s'articule autour de l'élaboration par les partis politiques de leurs contributions « dans un délai de deux semaines » et du dépôt des contributions au ministère de l'Intérieur et de la sécurité.

Le gouvernement se propose ensuite d'ouvrir une seconde rencontre avec les acteurs politiques pour leur permettre de présenter les différentes propositions et « rechercher en-

semble le meilleur compromis ».

L'ouverture d'un dialogue avec l'opposition sur la réforme fait suite aux recommandations de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, saisie par Action pour la protection des droits de l'homme, une ONG ivoirienne, pour un réexamen de la composition de la CEI afin d'en assurer un meilleur équilibre.

L'arrêt, rendu en novembre 2016, enjoint l'Etat ivoirien à modifier la CEI pour la rendre conforme aux instruments juridiques régionaux auxquels l'Etat de Côte d'Ivoire est partie.

La question de la neutralité et de l'indépendance de la CEI vis-à-vis du pouvoir pour des élections incontestables et sans violences est au cœur des récriminations contre l'institution.

L'opposition politique s'est toujours estimée lésée par les décisions prises par la CEI parce qu'insuffisamment représentée en son sein alors que le pouvoir est représenté en grand nombre.

La CEI actuelle comprend quatre représentants des institutions de la République et du gouvernement, trois de la société civile, dont deux issus des confessions religieuses et un des organisations non gouvernementales et non confessionnelles, quatre de la coalition de partis au pouvoir, quatre de groupements politiques de l'opposition, un avocat et un magistrat.

GUINÉE

Le taux global de couverture en réseau téléphonique estimé à 79%

De 2011 à 2018, le taux de couverture en réseau téléphonique est passé de 40% à 79% dans le pays, avec une large présence de différents opérateurs de téléphonie mobile, a annoncé lundi le ministre guinéen des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Moustapha Mamy Diaby, lors d'une conférence de presse.

A l'image des autres pays de la sous-région, la Guinée connaît une forte disponibilité du réseau de communication téléphonique, avec le déploiement de sociétés téléphoniques dans tout le pays, y compris dans les villages les plus reculés. Le ministre a précisé que le pays disposait de plus de douze millions d'abonnés au réseau téléphonique, contre trois millions pour le réseau internet.

Pour ce faire, le gouvernement a investi dans le déploiement de la fibre optique sur plus de trois mille kilomètres des plus de quatre mille prévus.

Au cours des huit dernières années, le

secteur des télécommunications a créé plus de dix mille emplois directs et indirects pour la main d'œuvre locale, a indiqué Moustapha Mamy Diaby.

En termes d'investissements cumulés, dans le secteur public, il y a eu un investissement de 3 073 milliards de francs guinéens, soit plus de trois cent trente millions de dollars, contre 6 828 milliards de francs guinéens d'investissement pour le secteur privé, soit plus de sept cent quarante millions de dollars.

A propos des perspectives, Moustapha Mamy Diaby a rappelé qu'une interconnexion directe de la Guinée avec les six pays limitrophes était prévue, de même que la construction d'un deuxième câble sous-marin, l'installation et l'opérationnalisation d'un Data center et la mise en place du conseil national de protection des données à caractère personnel.

ZIMBABWE

Emmerson Mnangagwa appelle au respect des résultats de la présidentielle en RDC

Le président zimbabwéen a demandé aux parties prenantes et à la communauté internationale de respecter les résultats de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC).

La Cour constitutionnelle de la RDC a annoncé, le 20 janvier, que le dirigeant de l'opposition, Félix Tshisekedi, a remporté le second tour du scrutin présidentiel.

Dans un communiqué publié le 21 janvier par le porte-parole de la présidence, George Charamba, Emmerson Mnangagwa a réitéré sa volonté de travailler en

étroite collaboration avec la nouvelle administration en RDC.

Le président zimbabwéen est le vice-président de l'organe sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement d'Afrique australe.

Le président a exhorté toutes les parties prenantes en RDC à respecter la décision de la Cour constitutionnelle et à continuer à travailler en faveur de la paix, de la stabilité et de l'unité, selon le communiqué.

Xinhua

FRANCE-ALLEMAGNE

Emmanuel Macron et Angela Merkel signent un traité de convergence

À Aix-la-Chapelle en Allemagne, le chef d'État français et la chancelière allemande ont conclu un traité bilatéral visant à accélérer la convergence entre les deux pays et contribuer à l'approfondissement européen, dans un contexte international et communautaire bouleversé.

Le texte est complémentaire à celui signé en 1963 par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, dont l'objet était de sceller la réconciliation franco-allemande. Angela Merkel a rappelé l'environnement actuel : « *Nous vivons dans une époque sans équivalent et aujourd'hui, il faut faire preuve d'une plus grande détermination, d'une plus grande clarté, d'une plus grande vision de l'avenir* ». Elle a ajouté l'importance des nationalismes et des populismes en Europe, ainsi que la pression subie par le multilatéralisme. Emmanuel Macron, pour sa part, a souligné la nouvelle menace qui « *vient de l'extérieur de l'Europe et de l'intérieur de nos sociétés* », citant les na-



Échange de parapheurs entre les deux parties (DR)

tionalistes, le Brexit et les bouleversements mondiaux. Avant de marteler : « *L'Allemagne et la France doivent assumer leurs responsabilités et montrer la voie, la voie de l'ambition, de la souveraineté réelle, de la protection des peuples.* [...]

Notre ambition commune désormais doit être que l'Europe soit le bouclier de nos peuples contre les nouveaux tumultes du monde. »

Le traité qui vient d'être signé à Aix-la-Chapelle affirme la volonté des deux pays de « *faire converger leurs économies et leurs modèles sociaux* » et de « *rapprocher leurs sociétés* ». Ils s'y engagent à « *coordonner leurs positions européennes, à approfondir leur coopération en matière de politique étrangère et à faire converger leurs politiques de sécurité et de défense* ». Il comprend une clause

de défense mutuelle assurant le soutien d'un pays si l'autre est agressé; confirme leur volonté d'investir ensemble dans les armements, à l'image des projets d'avion de combat et de char, et de développer une approche commune pour l'exportation de ces équipements.

Les deux pays s'efforceront de porter une position unifiée de l'Union européenne ainsi qu'aux Nations unies et affirment que l'admission de l'Allemagne comme membre permanent du Conseil de sécurité est une priorité de leur diplomatie. Ils disent vouloir transposer les directives européennes en même temps et de la façon la plus proche possible. Un accord entre l'Assemblée nationale et le Bundestag doit permettre de coordonner leurs travaux et de créer une assemblée commune.

La France et l'Allemagne veulent davantage intégrer leurs économies pour instituer une « *zone économique* » dotée de règles communes.

Noël N'dong

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'Afrique devra créer plus de dix millions nouveaux emplois par an

Près de douze millions de postes supplémentaires sont nécessaires chaque année pour contenir le chômage sur le continent, indique le dernier rapport de la Banque africaine de développement (BAD), sur les perspectives économiques. Le continent africain devrait améliorer l'équilibre entre l'évolution de sa population en âge de travailler et l'évolution des opportunités d'emplois. Ainsi une « *croissance économique forte et durable* » est-elle nécessaire.

Entre 2000 et 2014, le taux de croissance annuel de l'emploi était en dessous de 1,8%, soit moins que les 3% de croissance annuelle de la population active de l'Afrique.

Pour le rapport, « *Si cette tendance se maintient, cent millions de personnes vont rejoindre les rangs des chômeurs en Afrique d'ici à 2030* », même si le secteur informel devrait continuer à absorber une partie de la population active du continent.

En une décennie, d'ici à 2030, la population africaine en âge de travailler devrait passer à un milliard de personnes contre sept cent cinq millions en 2018.

N.N'd.

« Nous vivons dans une époque sans équivalent et aujourd'hui, il faut faire preuve d'une plus grande détermination, d'une plus grande clarté, d'une plus grande vision de l'avenir »



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Coordinateur renforcement des compétences
Agences : Wildlife Conservation Society (WCS), World Wildlife Fund for nature (WWF) et African Parks Network (APN).

Lieu d'exécution : Brazzaville avec missions régulières dans les sites appuyées par WCS, WWF et APN dans la sous-région.

Date de commencement : Mars 2019.

Type de contrat : A temps pleins

Description du Projet : WCS, WWF et APN soutiennent les gouvernements Congolais, Camerounais et Centrafricain dans leurs efforts de conservation de la biodiversité dans le paysages du Tri-National Sangha (TNS) et viennent en appui à la gestion de plusieurs aires protégées dans les trois pays et appuient aussi les USLABs dans les concessions forestières en République du Congo. Bien que la formation et le renforcement des compétences ait toujours été un point central des activités dans les sites, les trois institutions souhaitent renforcer leurs efforts dans le cadre du renforcement des capacités dans ces sites, et prévoient donc de développer et de mettre en œuvre une stratégie systématique de renforcement des compétences adaptée aux besoins spécifiques des sites appuyés.

Mission : Le coordinateur aura pour responsabilité d'évaluer les besoins en renforcement des capacités et formation dans les différents sites et d'élaborer des plans et des programmes de formation spécifiques en collaboration avec les unités de gestion des différents sites. Le coordinateur devra également identifier les besoins communs aux différents sites afin de proposer une structure qui pourra être adaptée plus globalement aux autres aires protégées de la sous-région.

Responsabilités spécifiques :

1. Mener des évaluations des besoins en formation dans chaque aire protégée afin de déterminer les compétences (connaissances, aptitudes, attitudes et expériences pratiques) nécessaires au personnel de l'aire protégée et du site.

2. Identifier les leaders émergents et établir un programme de leadership qui offre une formation ciblée en résolution de problèmes, en gestion et en leadership aux chefs d'équipe actuels et futurs.

3. Développer des plans de formation pour combler les lacunes qui auront été identifiées.

4. Identifier des institutions proposant des formations adaptées, développer les curricula, organiser les formations et identifier des sources de financements ou des bourses de formation supplémentaires.

5. Coordonner et faire le suivi de la mise en œuvre du plan de formation dans les différents sites.

6. Développer un programme de suivi évaluation et définir un ensemble d'indicateur permettant d'évaluer l'impact du programme sur l'accroissement des connaissances et des capacités pour la durée du programme.

7. Appuyer les différents sites dans les besoins divers identifiés en termes de formation, incluant un appui avec les formalités administratives nécessaires.

Profil du candidat :

- Posséder au moins une maîtrise en sciences de l'éducation ou en sciences de l'environnement. L'obtention d'une thèse sera un plus.

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle en Afrique (y compris en Afrique centrale).

- Au moins 5 ans d'expérience dans des travaux liés aux domaines de la conservation de la biodiversité.

- Au moins 5 ans d'expérience dans le renforcement des capacités, le mentorat, la formation, et idéalement en matière de conservation ou de gestion des aires protégées.

- Maîtrise du français et de l'anglais; le lingala sera un plus.

- Maîtrise des outils informatiques tels que Microsoft Office et les logiciels de gestion de projets.

- Expérience de travail dans un contexte multiculturel avec plusieurs partenaires et parties prenantes.

- Excellentes aptitudes de communication.

- Excellentes compétences organisationnelles et de reporting.

- Expérience en gestion/coordination de projet.

Merci d'adresser votre Curriculum vitae incluant deux contacts de référence et lettre de motivation à wcscongo@wcs.org ou déposer un dossier au bureau WCS (marché plateau ville - Brazzaville), WWF (bas.verhage@wwf.org) ou APN (antoinem@afri-canparks.org) avant le 15 Février 2019.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL ET ELECTRIQUE

RECHERCHE

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat de niveau Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur Commercial aura en charge le développement commercial du département Industriel et électrique (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique et Industriel
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique (mail, tableur, traitement de texte)
- Technique commerciale (démarchage, vente, devis, facturation)
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée
- Titulaire du permis B

Les Missions

- Développement et suivi du portefeuille clients : fidélisation des clients existants recherche de nouveaux clients (prospects), suivi des objectifs de ventes prédéfinis
- Vente : analyse des besoins, négociation, suivi des commandes, devis, facturation
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise (plan d'actions, veille stratégique, élaboration de rapports d'activité)

Le poste est basé à Pointe Noire et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Contact : recrutementpnr19@gmail.com

FORUM SUR L'AMÉLIORATION DES SOINS DE SANTÉ EN AFRIQUE

Chefs d'Etat et experts attendus en Ethiopie

La fondation Aliko-Dangote et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique organisent, le 12 février, la première rencontre intitulée « Africa business » portant sur l'amélioration des soins de santé au niveau du continent.

La réunion s'inscrit dans l'idée d'encourager les dirigeants d'entreprises et les gouvernants africains à agir pour le développement du secteur et leur montrer la nécessité d'investir dans le domaine de la santé, afin de contribuer à son amélioration. Elle connaîtra la participation active des dirigeants africains, notamment les chefs d'Etat, les ministres de la santé, les responsables des entreprises ainsi que les représentants de l'Union africaine (UA) et

ceux des Nations unies. Au cours de cet événement qui sera organisé en marge du 32e sommet de l'UA, les participants inciteront les Etats à opter pour des partenariats dans les secteurs privés et publics, en vue de contribuer à améliorer des soins de santé en Afrique.

Par ailleurs, ce forum sera aussi une occasion de donner aux principaux décideurs africains l'opportunité d'explorer les possibilités d'exploiter la croissance économique du

continent pour investir dans le secteur de la santé, par le biais des partenariats commerciaux. « On parle de plus en plus, en Afrique, de la corrélation entre la santé des employés et la croissance économique. Ainsi, les entreprises sont aujourd'hui incitées à étudier comment optimiser la valeur de la santé pour les actionnaires afin d'obtenir un rendement à la fois financier, humain, social et environnemental », soulignent les organisateurs, en reconnaissant que les entrepreneurs africains ont pris conscience qu'un personnel en bonne santé contribuait à la pérennité de l'entreprise et qu'investir dans la santé constitue un impératif social et économique.

Les études ont indiqué que d'ici à 2030, les opportunités

dans le secteur de la santé et du bien-être atteindraient un million huit cents milliards de dollars à prix courant. « Nous commençons à découvrir les opportunités que peuvent apporter, d'un point de vue commercial, les investissements dans la santé et l'amélioration de la santé », ont-ils ajouté. En effet, l'organisation de ce forum Africa business a été instituée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la fondation Aliko-Dangote. L'objectif est d'inciter les entreprises, renforcer les partenariats et de faciliter les investissements pour arriver à transformer les soins de santé dans le continent. Selon le président du groupe Dangote, Aliko Dangote, le continent africain progresse. Ainsi, les entreprises doivent s'impliquer

dans le domaine de la santé et prendre des mesures nécessaires et audacieuses. « Nous devons travailler ensemble, à savoir le secteur privé, les gouvernements et la population pour promouvoir l'innovation et stimuler des investissements stratégiques qui profitent à tous », a-t-il indiqué.

Pour la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies, cette institution participera à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique liée au financement des soins de santé au moyen des partenariats public-privé et du secteur privé. La Zone de libre-échange continentale africaine facilitera les investissements régionaux dans le secteur sanitaire sans oublier le secteur pharmaceutique.

Rock Ngassakys

« Nous devons travailler ensemble, à savoir le secteur privé, les gouvernements et la population pour promouvoir l'innovation et stimuler des investissements stratégiques qui profitent à tous »

AFRICA CEO FORUM 2019

Faire de l'intégration économique africaine une réalité

La septième édition du plus grand rendez-vous international du secteur privé africain se tiendra les 25 et 26 mars à Kigali, au Rwanda. Elle mobilisera, comme lors de l'édition précédente, mille cinq cents chefs d'entreprises dans la perspective de faire de l'intégration économique continentale une réalité.

Les chefs d'entreprises les plus influents du continent ambitionnent, à l'heure où les échanges intracontinentaux restent trop faibles, de se mobiliser pour faire entendre leur voix lors de la rencontre de Kigali, afin de porter au cœur des discussions les urgences à traiter pour faire de l'intégration économique africaine une réalité.

Selon les initiateurs, l'objectif est de faire de la mise en application de la zone de libre échange continentale un puissant moteur pour la crois-

sance du secteur privé et l'émergence de nouveaux champions africains.

Les participants à la septième édition d'Africa Ceo Forum se réuniront autour d'un véritable agenda de transformation portant sur des thématiques du genre : Comment mobiliser le secteur privé autour des projets d'infrastructures transfrontalières ? Quels enseignements tirés du modèle régional de la Communauté d'Afrique de l'est ? Que doit faire une Afrique unie pour mieux protéger

ses intérêts et ses industries ?

À travers une quarantaine de panels, d'études de cas, de témoignages, d'ateliers public-privé et de groupes de travail thématiques, les dirigeants d'entreprises prendront à bras le corps ces sujets clés tout en continuant à approfondir les autres enjeux majeurs pour le développement du secteur privé africain. Il s'agit notamment de l'accès des femmes dirigeantes aux conseils d'administration, du potentiel de croissance

de l'industrie du tourisme, de la bancarisation à l'ère du digital, des marchés régionaux de l'agrobusiness ou encore de la gouvernance des entreprises familiales.

Depuis six ans, Africa Ceo Forum est le plus grand rendez-vous international des décideurs et financiers du secteur privé africain. Lors de sa dernière édition en mars 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, mille cinq cents chefs d'entreprises, décideurs publics et investisseurs d'Afrique et du

monde entier ont été réunis pendant deux jours autour de la thématique de la transformation nécessaire des champions africains face à la concurrence internationale.

Le forum est organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de The Africa Report, et par Rainbow Unlimited, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique.

Guy-Gervais Kitina

Parmi les personnalités de premier plan confirmées pour rythmer les débats figurent: Philippe Le Houérou, vice-président exécutif et directeur général de l'IFC; Jim Ovia, fondateur et président de Zenith Bank; Nadia Fettah, directrice générale de Saham finances; Tewolde Gebremariam, président directeur général d'Ethiopian Airlines; Ibukun Awosika, présidente de First bank of Nigeria; Patrick Njoroge, gouverneur de la Banque centrale du Kenya; Naguib Sawiris, président exécutif d'OTMT; Christina Foerster, président directeur général de Brussels Airlines; Abdulsamad Rabiou, président exécutif de BUA Group; Benedict Oramah, président d'afreximbank; Kuseni Dlamini, président de Massmart; Diane Karusisi, président directeur général de Bank of Kigali; Jean-Kacou Diagou, président de NSIA; Manuel Mota, président directeur général de Mota Engil; Geoffrey Ohena, président directeur général d'IDC; Habiba Laklalech, DGA de Royal Air Maroc; Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement; Junior Ngulube, président directeur général de Sanlam emerging markets; Grégory Clemente, directeur général de Proparco; Issad Rebrab, président de Cévital; Abderrahmane Benhamadi, président directeur général de Condor; Alioune Ndiaye, président directeur général Afrique et Moyen-Orient d'Orange; Joshua Oigara, président directeur général de Kenya commercial bank group ou encore Amy Jadesimi, directeur général de Ladol.

CROISSANCE

Des perspectives économiques stables pour l'Afrique

Les performances économiques générales du continent continuent de se redresser et la croissance du produit intérieur brut devrait même atteindre 4,0 % en 2019 puis 4,1 % en 2020. Mais pour que les résultats macroéconomiques et la situation de l'emploi s'améliorent, l'industrie doit se muer en moteur de croissance, selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD).

Le document met l'accent sur la façon dont l'intégration régionale contribue à la prospérité économique du continent. Si le rapport fait état de défis colossaux, « l'Afrique a les moyens d'en venir à bout en unissant ses efforts et en supprimant les obstacles à l'intégration et les facteurs de migration », a déclaré le vice-président principal de la BAD, Charles Boamah.

Ce texte est axé sur les performances et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique; l'emploi, la croissance et le dynamisme des entreprises; les mesures d'intégration en faveur de la prospérité économique du continent. Le rapport souligne « aucun risque systémique de crise de la dette ». Et compte tenu de la croissance de sa

population active, l'Afrique doit créer quelque douze millions d'emplois nouveaux chaque année pour éviter que le chômage n'augmente.

Ce qui implique un effort d'industrialisation concerté s'appuyant sur l'avantage comparatif des pays. Et une « Afrique sans frontières constitue le fondement d'un marché continental compétitif et susceptible de devenir un centre d'affaires mondial « à condition d'améliorer la gestion douanière et d'adapter des règles d'origine simples et transparentes », nécessaires « pour développer les chaînes d'approvisionnement transfrontalières ». Le document identifie cinq mesures en matière de politique commerciale, qui pourraient faire gagner à

l'Afrique 4,5 % de son produit intérieur brut, soit cent trente-quatre milliards de dollars par an : éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués en Afrique; maintenir des règles d'origine simples, souples et transparentes; lever toutes les barrières non tarifaires portant sur la circulation des biens et des services; mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce, afin de réduire le temps de transit des marchandises lors du passage des frontières et le coût des transactions liées aux mesures non tarifaires; négocier avec les autres pays en développement pour réduire de 50 % leurs barrières tarifaires comme non tarifaires.

Noël N'dong

COOPÉRATION CONGO-ALLEMAGNE

Les villes de Dresde et Brazzaville actualisent leurs accords de jumelage

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a échangé le 20 janvier à son cabinet de travail avec une délégation allemande conduite par le maire de la ville de Dresde, Dirk Hilbert, afin d'examiner la possibilité d'actualiser la coopération entre les deux villes.

Les accords de jumelage entre les villes de Dresde et Brazzaville avaient été renouvelés pour une première fois en 1995. En 2019, les autorités municipales des deux villes comptent les relancer et les actualiser.

Actuellement, les experts de la commission mixte et technique des deux villes sont à pied d'œuvre pour peaufiner les documents y relatifs. Ils débattent et ajustent leurs points de vue, entre autres, sur la formation, l'assainissement, le recyclage et le perfectionnement des agents municipaux.

Au cours de la séance de travail, le maire de Dresde a émis le vœu d'un jumelage des établissements scolaires, des écoles spécialisées des deux villes, souhaitant également que la coopération s'étende dans le traitement des érosions et la promotion de l'agriculture urbaine.

La délégation allemande, accompagnée du maire de Brazzaville, a visité quelques points stratégiques de la capitale congolaise dont le pont du Djoué, les artères principales, le square de Gaulle, le mausolée Pierre-Savorgnan-de Brazza, etc.



La séance de travail entre les deux délégations municipales/Photo Totsi

Dresde, capitale de la Saxe, à l'est de l'Allemagne, se distingue par ses musées d'art réputés et l'architecture classique de sa vieille ville reconstruite. Le palais Zwinger, dont le style rappelle celui du château de Versailles, abrite des musées, comme la Gemäldegalerie Alte

Meister, qui expose des chefs-d'œuvre tels que la «Madone Sixtine» de Raphaël. La ville de Dresde est également le centre de la région économique la plus forte de l'est de l'Allemagne. Les entreprises des domaines de la microélectronique et de l'aéronautique profitent de la proxi-

mité de l'université et des différents instituts de recherche.

Par ailleurs, la ville de Brazzaville, capitale de la République du Congo, pays situé en Afrique centrale, se trouve sur le fleuve Congo, en face de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Les rapides

du Congo se trouvent à deux pas de la ville. La tour Nabemba, de forme cylindrique, surplombe le fleuve en plein centre-ville. Le mémorial en marbre Pierre-Savorgnan-de Brazza renferme la dépouille du fondateur de la ville. La basilique Sainte-Anne est érigée à proximité.

Brazzaville est une ville de transit du fait de sa situation géographique naturelle et exceptionnelle qui la place au cœur des principales voies de communication au sein de l'Afrique centrale. En effet, elle est reliée à l'océan par le chemin de fer, à Kinshasa par le fleuve Congo, à Bangui (Centrafrique) le fleuve Congo et la grande rivière Oubangui, et au Cameroun par route.

Surnommée « Brazza-la-verte », en raison de l'omniprésence de la verdure, Brazzaville dispose de bon nombre d'espaces verts, avec des monuments historiques, des sites touristiques pittoresques, des restaurants de qualité et des hôtels de standing international. La vue du fleuve Congo est une attraction irremplaçable, très prisée des touristes.

Fortuné Ibara



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Etombe ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance, le samedi 19 janvier 2019 à l'hôpital de Base de Talangai. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

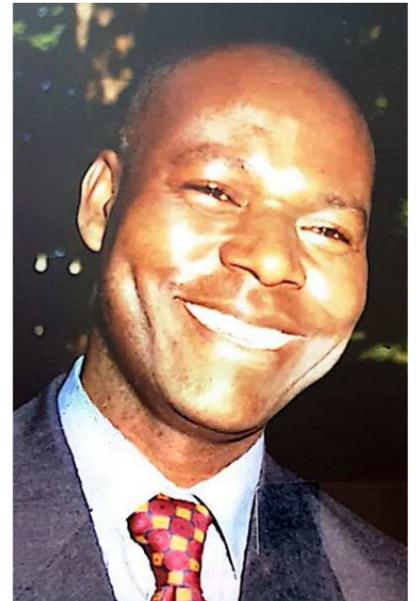


Les familles Lepouba et Masmamba, les enfants Legneris informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, nièce et enfant, Diane Landry Lepouba, le mardi 15 janvier au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. Le deuil se tient au domicile familial sis au n° 12 de la rue Konda (Intendance). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.



COMMUNIQUÉ

André Bilombo, la famille Ndamba de Mpika-Boko et la veuve Madédé née Mfouka Rose ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur neveu, frère, oncle et époux, Simon Madédé, le 11 janvier 2019 à Montpellier, en France. Programme des obsèques :
-arrivée de la dépouille mortelle : mercredi 23 janvier, par Air France.
-levée de corps : vendredi 25 janvier à la morgue municipale de Brazzaville.
-Inhumation : samedi 26 janvier au village Mpika, district de Boko.
-Lieu de la veillée : n°727 rue Lampakou, Plateau des 15 ans.
(Rf. arrêt de bus Eden sur l'avenue Loutassi)



M. Rodrigue Ndé (Lah), chanteur du groupe AVBR et le capitaine Sébastien Okassa, informent parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur épouse et sœur Mme Okassa Ikia Solange, décédée le 15 janvier 2019 au CHU de Brazzaville, aura lieu ce mercredi 23 janvier selon le programme ci-après :
-9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
-10h00 : recueillement au domicile familial sis n°65, rue Benin à Talangaï-Mikalou ;
-14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
-16h00 : retour au domicile et fin de la cérémonie.



Fulgence Bakekolo, la famille Mbanda, Georges Dianingana, Edmond Miatsonama et Mme Bendo Jeanne Rose ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, parents et connaissances le décès de leur nièce et soeur, Nelly Chantal Tsotona Bilongo, le 14 janvier à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Mouila, à Ouenzé (Jane Viale). Les obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier au cimetière Ma Campagne.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Magazines

OFFSET



Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



FOOTBALL

Fin de carrière anticipée pour Tobias Badila

Agé de 25 ans, l'international congolais, atteint d'une maladie auto-immune, arrête sa carrière de footballeur professionnel.

Resté sur le banc lors de la première journée face à Béziers, fin juillet 2018, Tobias Badila était depuis tenu éloigné des terrains par un état de fatigue physique chronique. Une méforme que l'international congolais avait déjà enduré en fin de saison dernière, alors que club lorrain luttait pour le maintien. « Je n'arrivais plus à finir les matchs, les efforts étaient devenus un supplice », explique-t-il.

Las, le mal persiste début juillet lorsque sonne l'heure de la reprise. « Après un mois de coupure, à la reprise, c'était pareil. Mes tests physiques avaient chuté de moitié, j'étais dans le dur en permanence », nous témoignait-il en off, il y a quelques semaines.

L'international congolais de 25 ans enchaîne alors les analyses et examens médicaux. Et le diagnostic tombe, tel un couperet. « Finalement, il a été diagnostiqué une maladie auto-immune (génétique). Après de multiples tests, il est également apparu que ma Vma (vitesse maximale aérobie) a aussi chuté. Au début, on a cherché des solutions mais, il s'agit d'une maladie compliquée et méconnue. Etant exténué en permanence, j'ai donc



Tobias Badila, ici avec les Diables rouges en juin 2017, met un terme à sa carrière (CD/Adiac)

dû mettre un terme à ma carrière de haut niveau», avoue-t-il.

Le temps que sa situation administrative se règle (assurance-maladie, rupture du contrat de travail), le natif de Dijon nous avait demandé de reporter l'annonce de l'arrêt de sa carrière. Une volonté respectée jusqu'à son feu vert, aujourd'hui. C'est désormais officiel : il ne fait

plus partie de l'effectif de l'AS Nancy, qui a donné, en début de semaine dernière, son numéro 3 au nouvel arrivant El Kaoutari. Il ne jouera plus au football au haut niveau. La fin prématurée d'une carrière menée de bout en bout au sein du club lorrain : arrivé à 17 ans en provenance du Dijon FCO, il fait ses classes en équipes de jeunes

puis avec la réserve (quarante-trois matchs de CFA entre 2010 et 2013). Alors que l'équipe première lutte pour le maintien en Ligue 1, il effectue sa première apparition en Coupe de France (74 mn de jeu lors de la victoire face à Vénissieux), le 27 février 2013.

L'ASNL est finalement reléguée en fin de saison et le gaucher de 22 ans signe alors son premier contrat pro. Cadre de la CFA, il grignote du temps de jeu chez les grands (sept matchs de Ligue 2 en 2013-2014, huit en 2014-2015 et 2015-2016).

Le club au chardon est sacré champion de Ligue 2 mai 2016. Et c'est en Ligue 1 qu'il accomplit sa première saison pleine (vingt-quatre matchs, un but), souvent comme latéral gauche, parfois dans l'axe central.

Son club redescendu, il reste en taulier, alternant encore entre le côté gauche et l'axe. Il surnage souvent au sein d'un club en déliquescence totale (faux départ du président actionnaire, politique de recrutement décriée, éviction de Pablo Correa, colère venue des tribunes) et participe au maintien, arraché lors de la dernière journée.

En mai 2018, après une défaite chez

le Paris FC de Saint-Louis, Badila avait confié, hors micro, que l'heure était peut-être venue pour lui de poursuivre sa carrière sous d'autres cieux. Sans savoir ce qui adviendrait dans les mois à venir.

A l'inverse, le Diable rouge se projetait beaucoup sur l'avenir de la sélection congolaise. Approché depuis plusieurs années par la cellule de recrutement européenne, Badila avait été constant dans son discours. « J'en ai envie mais avant, je fais mon trou en club pour être légitime en sélection », indiquait-il.

Chose promise, chose due, il répond à l'appel de Sébastien Migné en juin 2017 et intègre le groupe congolais pour le stage de Lisses et honore la première de ses quatre sélections à Kinshasa, le 10 juin. Humble, combatif et réfléchi, Badila semblait promis à un bel avenir dans cette équipe, où il avait rapidement conquis le vestiaire, le staff et le public.

Après quatre-vingt-onze matchs sous le maillot de Nancy et quatre sélections avec les Diables rouges du Congo, Tobias Badila raccroche donc les crampons. Trop tôt pour lui et pour nous.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 22e journée, 1re division
Sans Senna Miangué, non convoqué, le Standard de Liège bat Courtrai (2-1).
Messie Biatoumoussoka, jamais appelé avec l'équipe première, Charleroi fait tomber le FC Bruges (1-0).

Belgique, 8e journée du tournoi de clôture, 2e division

Sans Niels Bouekou, non retenu, l'Union-Saint-Gilloise s'impose 2-1 face à Louvain. Et remonte à la 3e place avec 12 points.

Ecosse, 4e tour de la Coupe de la Ligue
Clevid Dikamona est resté sur le banc lors de la qualification de Heart of Midlothian face au FC Livingstone (1-0).

Espagne, 22e journée, 2e division
Merveil Ndockyt était titulaire lors du revers de Majorque à Pampelune (0-2). Remplacé à la 62e. Le club insulaire est 8e avec 33 points.

Espagne, 21e journée, 3e division,

groupe 3

Peralada chute à Olot (1-2). Avec Yhoan Andzouana titulaire. La réserve de Girona est 12e avec 2 longueurs d'avance sur le premier reléguable.

Espagne, 21e journée, 3e division, groupe 4

Défaite de Linense chez le FC Jumilia (1-2). Sans Baron Kimbamba, suspendu pour cumul de cartons. Son équipe glisse à la 8e place après une série de trois revers.

Chypre, 17e journée, 1re division
Francis N'Ganga, titulaire, et l'Ermis Aradippou coulent à domicile face à l'Apollon Limassol (0-3).

Ecosse, 4e tour de la Coupe de la Ligue
Sans Karl Madianga, laissé en réserve depuis plusieurs semaines, le FC Dundee prend un point sur le terrain de Queen of the South (1-1). Dundee reste lanterne rouge avec 12 points.

France, 21e journée, 2e division
Sans Yves Pambou, 19e homme et finalement resté en tribunes, Grenoble prend un point à Niort (1-1).

Sans Congolais sur la feuille de match, Nancy s'incline à Lens (1-3). Et reste lanterne rouge.

Israël, 19e journée, 1re division

Le Bnei Yehuda concède le nul 0-0 face au Maccabi Netanya. Sans Mavis Tchibota, absent pour le deuxième match consécutif. En attendant un départ vers la Turquie.

Turquie, 18e journée, 1re division

Malgré la titularisation de Thievy Bifouma, dont le départ reste d'actualité, Ankaragücü sombre à Galatasaray (0-6).

Malte, 15e journée, 1re division
Donneil Moukanza était titulaire lors du match nul concédé par les Hamrun Spartans face à Gzira United (1-1). Remplacé

à la 81e. Rappelons que l'attaquant franco-congolais est arrivé fin octobre chez les Spartans. Prince Mambouana n'était pas dans le groupe de United.

Gzira est 3e avec 33 points, devant Hamrun, 6e avec 27 points.

Pays-Bas

Cambuur et David Sambissa, titulaire, s'imposent sur le terrain d'Helmond United (1-0). Neuvième avec 32 points, Cambuur compte 3 longueurs d'avance sur son premier poursuivant.

Portugal, 18e journée, 2e division

Covilha prend un point à Viseu (1-1). Avec 17 points, le Sporting est désormais 17e et reléguable.

Turquie, 18e journée, 1re division

Delvin Ndinga était titulaire lors de la défaite de Sivasspor à Alanyaspor (0-2). Sivasspor est 9e avec 24 points.

C.D.



AVIS DE LOCATION IMMOBILIERE

Bénéficiez d'un service de luxe et de la visibilité que vous méritez !

Louez vos appartements meublés, vos bureaux et vos espaces commerciaux, au Mikhael's Hotel & Residence, sis 67 avenue Nelson-Mandela, centre-ville.

Pour tous renseignements, prière de contacter les numéros ci-après : 06 677 15 06 / 06 466 66 21

RESIDENCE ARCHANGE A POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine à partir de 10 000 francs Cfa

la nuitée, au quartier Siafoumou, non loin de la clinique du Dr Mongo

Contact :

06 591 20 65

06 820 00 73

E-mail :

mesmin.tambika@hispeed.ch

Site web :

résidence archange. jimdo.com



DIPLOMATIE

L'UE et l'UA «prêtes à travailler» avec le nouveau président élu

Les représentants des deux organisations ont annoncé, le 22 janvier à Bruxelles, leur disponibilité à travailler avec Félix Tshisekedi.

«Nous sommes prêts en tant qu'Union africaine à travailler avec le président Tshisekedi et avec toutes les parties congolaises», a déclaré le représentant de l'organisation panafricaine, Smail Cherqui, au cours d'une conférence de presse avec la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays des deux continents.

«Nous avons pris note du résultat de l'élection. Il faut que le président soit un rassembleur et s'engage dans un dialogue interne», a pour sa part déclaré Federica Mogherini. «Les Congolais ont exprimé leur volonté de changement. Le nouveau président devra faire face à de nombreux défis sécuritaires, socio-économiques et de gouvernance pour répondre aux attentes», a-t-elle relevé.

«L'Union européenne est un partenaire important pour la République démocratique du Congo et nous continuerons à l'être. Avoir un ambassadeur sur place aidera beaucoup», a-t-elle ajouté, en demandant aux autorités congolaises de laisser revenir le chef de la représentation de l'Union européenne (UE), le Belge Bart Ouyry, expulsé fin décembre.

L'UE et l'Union africaine (UA) avaient émis des doutes après la proclamation de la victoire de Félix Tshisekedi et ont attendu la décision de la Cour constitutionnelle, saisie par le candidat annoncé deu-

xième, Martin Fayulu. Cette juridiction a validé les résultats de la commission électorale et proclamé la victoire de Félix Tshisekedi, 55 ans. Son élection a été immédiatement saluée par l'Afrique du Sud, le Kenya et la Communauté de développement de l'Afrique australe dont la République démocratique du Congo (RDC) est membre.

La France, qui avait estimé que Martin Fayulu était «a priori» le vainqueur de l'élection présidentielle, a «pris note» de la victoire de Félix Tshisekedi, dans un communiqué publié le 21 janvier avant la réunion ministérielle UE-UA à Bruxelles. «La France a exprimé un certain nombre de préoccupations. Elle n'est pas la seule», a expliqué, le 22 janvier, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoigne. «Notre vœu est que le consensus puisse prévaloir pour l'avenir», a-t-il ajouté.

Félix Tshisekedi, cinquième président congolais, va succéder à Joseph Kabila, au pouvoir depuis dix-huit ans après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, le 16 janvier 2001. La transition devrait se dérouler de manière pacifique, comme cela s'est produit en Sierra Leone, au Liberia, au Ghana et à Madagascar, ont estimé les représentants de l'UA. Félix Tshisekedi doit prêter serment dans les prochains jours. Federica Mogherini n'a pas indiqué qui représenterait l'UE à la cérémonie d'investiture.

D'après AFP

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN RDC

Vers la légitimation extérieure de Félix Tshisekedi

La reconnaissance internationale du nouveau président élu est en train de se matérialiser comme en témoigne l'afflux des messages de félicitations qui lui parviennent, des quatre coins du monde, depuis que la Cour constitutionnelle a tranché le contentieux électoral qui l'opposait au candidat de la coalition Lamuka, Martin Fayulu.

Timide au début, les messages de félicitations abondent au cabinet, encore provisoire, de Félix Tshisekedi. De plus en plus, le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC) est en train de tisser sa toile sur le plan international. Après une réaction pour le moins ambiguë de son ministre des Affaires étrangères qui, au début, s'était montré plutôt circonspect sur la victoire de Félix Tshisekedi, le gouvernement français a fini par évoluer dans son discours. Au cours d'un point de presse tenu le 21 janvier au Quai d'Orsay, la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a déclaré que la France «a pris note de la proclamation des résultats faite par la Cour constitutionnelle, le 19 janvier; et de la victoire de Félix Tshisekedi à l'élection présidentielle en RDC».

Et d'ajouter : « Cette élection a permis aux Congolais d'exprimer

avec force et dans le calme leur désir de l'alternance. Nous formons le vœu que le nouveau président sache y répondre et l'appelons à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des acteurs du pays pour y parvenir ». En fait, le pays d'Emmanuel Macron ne fait plus des contentieux post-électorales ayant caractérisé le scrutin présidentiel une préoccupation essentielle, préférant jouer la carte de la résignation face à une situation de fait. La France exhorte plutôt le nouveau président élu à créer un pont avec les parties prenantes afin d'éliminer les contestations et ainsi éviter une crise post-électorale. La présence de l'ambassadeur français à Kinshasa est d'ailleurs annoncée à la cérémonie d'investiture de Félix Tshisekedi.

Des Etats africains ne sont pas en reste dans cette dynamique de la reconnaissance internationale qui se dessine autour du nouveau président de la RDC. C'est notamment le cas de l'Égypte, par le biais de son président, le maréchal Abdel Fattah Al-Sissi, qui a félicité Félix Tshisekedi. Dans sa lettre adressée au successeur de Joseph Kabila, le président égyptien a confirmé la poursuite de l'amélioration et de la consolidation des relations entre l'Égypte et la RDC, notamment par « la coopération avec le président Tshisekedi, afin

de réaliser les intérêts des pays et des peuples ». Il a émis le vœu de voir Félix Tshisekedi réussir à diriger la RDC vers un avenir radieux et attend avec intérêt le rencontrer le plus rapidement possible dans le but de renforcer le partenariat remarquable entre leurs deux pays.

Pour sa part, le président du Mozambique, Filipe Nyusi, a, au nom du peuple de son pays et de son gouvernement, félicité Félix Tshisekedi tout espérant que son avènement à la tête de la RDC contribuera à booster et à approfondir les relations séculaires qui lient les deux pays. Ces dernières réactions font suite à une série d'autres précédemment enregistrées, notamment celle de l'Afrique du Sud, de la Communauté de développement d'Afrique australe et de l'Union africaine qui, après avoir annulé l'arrivée de sa délégation à Kinshasa dans la perspective de la gestion d'une éventuelle crise post-électorale, a déclaré prendre acte du dénouement du contentieux à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. La prestation de serment du successeur de Joseph Kabila Kabange devrait intervenir le 24 janvier et plusieurs chefs d'État et de gouvernement sont annoncés pour participer à cette cérémonie solennelle.

Atain Diasso

NOUVELLE LÉGISLATURE

10% de femmes seulement à l'Assemblée nationale

Le Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Cafco), une organisation partenaire du Programme des Nations unies pour le développement dans un programme d'accompagnement des femmes dans le processus électoral, estime que le pourcentage obtenu est loin de la parité exigée dans les textes internationaux ratifiés par la République démocratique du Congo.

Le Cafco a organisé, le 21 janvier à Kinshasa, une session d'informations et d'échanges au cours de laquelle il a rapporté que 10 % seulement des femmes ont été élues députées nationales, selon les résultats provisoires de l'élection organisée le 30 décembre. Ce qui signifie que la chambre basse du parlement de la nouvelle législature ne sera composée que de près de cinquante femmes sur les cinq cents membres qui la constitueront. Encourageant, par ailleurs, les candidates non élues, le Cafco a estimé que le fait qu'elles ont participé à ces élections et battu régulièrement campagne leur a permis de gagner en expérience. Cette structure espère voir un jour une femme à la tête du gouvernement ou de certaines autres institutions et organisations du pays. Selon la loi, en effet, les institutions de la République devront avoir, pour un premier temps, 30% de femmes, alors que la parité exige un nombre égal de femmes et d'hommes.

Lucien Dianzenza

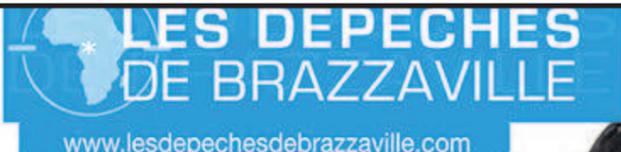
FRANCE

La hausse des frais pour les étudiants étrangers ne passe pas

La hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers non-Européens, prévue pour la rentrée prochaine en France, mobilise ses opposants et plusieurs universités qui ont fait savoir qu'elles ne l'appliqueraient pas, jugeant avoir été «prises de court» par cette annonce précipitée. Le gouvernement français a annoncé en novembre qu'il allait augmenter les frais de scolarité dans les universités pour les jeunes venant de pays hors Union européenne, tout en affirmant vouloir attirer davantage d'étudiants internationaux grâce à une politique de visas améliorée et davantage de bourses.

À partir de la rentrée 2019, ces étudiants devront s'acquitter de 2 770 euros en licence et 3 770 euros en master et doctorat, contre 170 euros pour une année de formation en licence, 243 euros en master et 380 euros en doctorat pour les jeunes Européens.

D'après AFP



LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com



BON PLAN!
RECRUTEMENT





Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent



FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

ÉLECTION DE FÉLIX TSHISEKEDI À LA PRÉSIDENTIELLE

Les États-Unis et la Belgique toujours réticents

Alors que plusieurs États et organisations tant africaines qu'internationales ont salué la victoire du nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC) via des messages de félicitations qui ne cessent d'affluer sur sa table, Washington et Bruxelles continuent d'entretenir le suspense quant à leur position officielle.

Aucune déclaration officielle des deux capitales n'a encore été enregistrée à la veille de l'investiture du nouveau chef de l'État élu de la RDC. Ce qui laisse perplexe maints observateurs lorsqu'on sait que les États-Unis et la Belgique comptent parmi les partenaires privilégiés au développement avec lesquels la RDC a toujours coopéré. Dans le cas d'espèce, cette situation traduit le malaise qu'inspire justement la crédibilité de la présidentielle ayant porté Félix Tshisekedi à la tête du pays. La Belgique, dont les relations diplomatiques avec la RDC sont pour l'heure au plus bas, continue d'émettre des doutes par rapport aux résultats publiés par la Commission électorale nationale indépendante créditant Félix Tshisekedi de 38 % des suffrages contre 34,8 % pour Martin Fayulu. Même après leur validation par la Cour constitutionnelle, Bruxelles affiche toujours une position illisible. « On aurait préféré évidemment que le processus se déroule avec plus de transparence, plus d'ouverture sur la vérification exacte des résultats », avait réagi Didier Reynders, le ministre belge des Affaires étrangères. Il



Chris Smith

ajoutait : « Maintenant, il faut voir quelle sera la réaction des Congolais et aussi de la région. On a vu que l'Union africaine (UA) suivait le dossier de très près. Nous allons donc continuer à travailler avec elle pour voir si la crédibilité des élections peut être reconnue ou non par l'UA ». L'organisation panafricaine, quant à elle, n'a fait que prendre note du verdict de la Haute Cour, sans en dire plus. À Washington, l'élection de Félix Tshisekedi à la tête de la RDC semble ne pas émouvoir Donald Trump et sa cour qui, jusqu'à ce jour, sont restés motus et bouche cousue. L'unique réaction enregistrée jusque-là est celle, à titre personnel, de Chris Smith, l'ancien président de la Chambre Afrique



Didier Reynders

du parlement américain et doyen de la délégation de l'État au Congrès. Cet officiel américain a plaidé, dans une déclaration publiée le 21 janvier, pour des sanctions à infliger aux personnes impliquées dans la fraude électorale en cas d'investiture de Félix Tshisekedi. Il met en garde contre l'installation cette semaine du nouveau président élu malgré les résultats obtenus car, d'après lui, le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social aurait été élu au terme d'un arrangement avec le président sortant, au détriment de Martin Fayulu, qui constituerait le vrai choix des Congolais. « Les appels à une élection libre et juste en République démocratique

du Congo n'ont pas été écoutés par le régime de Joseph Kabila. Des observateurs indépendants ont fourni suffisamment de preuves pour montrer que Martin Fayulu avait remporté les élections. Pourtant, en raison d'un marché apparemment corrompu, Tshisekedi est proclamé vainqueur et ratifié par une Cour constitutionnelle », a fait observer ce républicain et représentant du quatrième district du New Jersey à la Chambre des représentants des États-Unis. Sur un autre ton, plus modéré, il appelle les parties prenantes au processus électoral en RDC à s'abstenir de la violence durant cette période et, surtout, à veiller à ce que leurs actions n'aggravent pas les souffrances du peuple congolais.

Notons que la Russie, par le truchement de son ministre des Affaires étrangères, a salué la victoire électorale de Félix Tshisekedi tout en comptant sur une coopération constructive avec les nouveaux dirigeants de la RDC afin de renforcer l'amitié et le partenariat traditionnels entre les deux pays et d'approfondir la coopération russo-congolaise dans les domaines politique, économique et humanitaire. Outre la Russie, deux autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la France et la Chine, ont déjà salué la victoire de Félix Tshisekedi comme nouveau président élu de la RDC.

Alain Diasso

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Le Mouvement de libération du Congo décline l'offre

Parti-phare affilié à la coalition « Lamuka » ayant soutenu bec et ongles la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle du 30 décembre, la formation politique de Jean-Pierre Bemba écarte toute éventualité de faire partie de l'exécutif en gestation.

Selon toute vraisemblance, la prochaine équipe gouvernementale pourrait être celle d'ouverture, tel que suggéré par de nombreux partenaires de la République démocratique du Congo qui y voient une formule idoine pour minimiser les tensions politiques et préserver la cohésion nationale, au lendemain d'une élection contestée par une partie de l'opposition et la société civile.

Quelle que soit la forme que va afficher ce gouvernement, le Mouvement de libération du Congo (MLC) se dit déjà non partant, à en croire les propos de sa secrétaire générale et directrice adjointe de l'équipe de campagne de Martin Fayulu, citée par actualités.cd. « Nous ne pouvons pas participer à un gouvernement sur fond de corruption. Nous nous sommes battus pour un État de droit. L'État de droit ne signifie pas arrangement, combine et combinaison pour gérer le pouvoir. Ce qui est mal conçu, ce qui est mal préparé va continuer négativement », avait-t-elle déclaré.

Récidivant dans un autre média, Le Congo profond, ce cadre du MLC écarte d'emblée toute perspective de rapprochement ou de collaboration entre les deux principales forces de l'opposition congolaise, Lamuka et Cap sur le changement. La coalition dont elle est affiliée, a-t-elle déclaré, ne peut pas travailler



Eve Bazaiba, secrétaire général du MLC

avec Félix Tshisekedi qui, d'après elle, exercera un pouvoir de corruption et d'iniquité. Ancien membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social d'où elle s'est forgée sa stature de politique aguerrie, Eve Bazaiba regrette que ce parti ait perdu le sens de son combat historique pour se muer aujourd'hui en un parti affairiste. Parlant de Félix Tshisekedi, elle estime qu'il a hérité d'un cadeau empoisonné de la part de Joseph Kabila, en acceptant de prendre le pouvoir qu'il sait pourtant être gagné par un autre candidat. « Félix Tshisekedi n'a pas gagné et il le sait bien. On lui a montré qu'il était troisième derrière même Shadary. On lui a donné le pouvoir pour garantir les intérêts de la continuité. Mais qu'il sache que le pouvoir qu'on lui donne est un cadeau empoisonné », a-t-elle martelé. Loin de se résigner, Eve Bazaiba soutient que la lutte pour le rétablissement de la vérité des urnes va se poursuivre. Contre vents et marées.

A.D.

ASSEMBLÉE NATIONALE

La nouvelle législature s'installe le 26 janvier

L'ouverture et l'installation de la prochaine chambre basse du parlement sont programmées pour samedi. Les assemblées provinciales, quant à elles, seront installées le 24 janvier.

Au cours d'une conférence de presse animée le 21 janvier au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa en a profité pour égrener les étapes restantes du processus électoral, conformément au calendrier réaménagé. Sans en dire plus sur l'investiture du nouveau président élu censée intervenir, sauf changement, le 24 janvier, il a indiqué que la prestation de serment de Félix-Antoine Tshisekedi « se fera en conformité avec le calendrier du protocole d'État et la Céni », n'avançant une quelconque date. Concernant la nouvelle législature de la cinquième République, il a annoncé l'ouverture et l'installation de l'Assemblée nationale pour le 26 janvier.

La nouvelle chambre basse du parlement est composée de quatre cent quatre-vingt-cinq députés nationaux élus provisoirement, au terme des élections du 30 décembre 2018. Ils seront installés dans l'hémicycle en attendant l'élection, au mois de mars, de quinze députés de Beni territoire, Beni ville et Butembo, au Nord-Kivu, ainsi que de Yumbi (Mai-Ndombe). Les élections législatives dans ces circonscriptions ont été reportées en raison de la situation sécuritaire et sanitaire. C'est Gabriel Kyungu wa Kumwanza, le plus âgé des élus, qui va diriger, à côté de deux plus jeunes, le bureau provisoire qui sera installé, le temps pour la Cour constitutionnelle d'épuiser tous les contentieux électoraux en cours d'examen. A ce sujet, il a indiqué que le contentieux des législatives

nationales et provinciales se poursuivra jusqu'au 23 mars.

Quant aux assemblées provinciales, leur installation est fixée au 24 janvier. La coopération des chefs coutumiers comme députés provinciaux ira du 28 janvier au 11 février, à travers ses différentes phases, a indiqué le patron de la Centrale électorale. Par ailleurs, Corneille Nangaa a annoncé le début, depuis le 21 janvier, de l'inscription des candidatures pour les autres élections, en l'occurrence celle des sénateurs, des gouverneurs et vice-gouverneurs dans les vingt-quatre provinces de la République démocratique du Congo.

Au passage, le président de la Céni n'a pas manqué de jeter une fière chandelle à la Cour constitutionnelle, saluant le travail remarquable accompli par les hauts magistrats dans l'examen et le traitement du contentieux électoral à la présidentielle. « Je m'en voudrais de ne pas mentionner le travail remarquable de la Cour constitutionnelle qui a vidé, dans le temps légal, le dossier des contentieux des résultats de l'élection présidentielle », a-t-il déclaré, tout en espérant que le traitement des contentieux des résultats des élections législatives nationales et provinciales se fera également dans les meilleures conditions possibles.

Il a terminé en remerciant le président de la République sortant, Joseph Kabila Kabange, les institutions d'appui à la démocratie, le peuple congolais ainsi que les éléments de la police pour leur soutien au processus électoral. Et, au nom de son institution, il a officiellement félicité le nouveau président élu, Félix-Antoine Tshisekedi.

A.D.

ÉBOLA

Une augmentation des cas de l'épidémie

Le tableau comparatif de la situation épidémiologique de la maladie qui sévit, depuis le 1er août 2018, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri note une augmentation aussi bien de nombre de cas confirmés que de décès.

À la date du 20 janvier, le ministère de la Santé, dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique de la maladie à virus Ébola, relève que, depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de six cent quatre-vingt-cinq dont six cent trente-six confirmés et quarante-neuf probables. Quatre cent dix-neuf décès ont été notifiés dont trois cent soixante-dix confirmés et quarante-neuf probables.

Par ailleurs, deux cent quarante-cinq personnes ont été guéries. À la même date, le ministère de la Santé souligne que cent quatre-vingt-onze cas suspects ont été en cours d'investigation. Trois nouveaux décès de cas ont été confirmés, notamment au centre de traitement de Butembo qui a enregistré deux cas et un autre au centre de traitement de Beni. Aucun décès n'a été déclaré. Pour ce qui est de la situation du 21 janvier, le nombre de cas a connu une hausse. Le cumul est de six cent quatre-vingt-neuf contre six cent quatre-vingt-cinq cas rapportés la veille. Le nombre de décès a aussi augmenté, s'élevant à quatre cent vingt-deux parmi lesquels trois cent soixante-treize ont été confirmés et quarante-neuf probables. Le nombre des personnes guéries n'a pas changé, il est de deux cent quarante-cinq personnes. À cette date, cent quarante et un cas suspects ont été en cours d'investigation, tandis que quatre nouveaux ont été confirmés, dont trois à Katwa et un à Mabalako. Dans les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la vaccination se poursuit. Depuis le 8 août 2018, soixante-trois mille sept cent cinquante personnes ont été vaccinées dont vingt mille à Beni, treize mille à Katwa, sept mille à Butembo, cinq mille à Mabalako. D'autres zones et aires de santé ont également vacciné, notamment à Kalunguta, à Komanda, à Goma, à Mandima ...

Blandine Lusimana

AIDE HUMANITAIRE

Caritas-Bondo plaide pour une assistance aux réfugiés centrafricains

Au total, six mille sept cent dix-neuf réfugiés centrafricains vivent dans les conditions difficiles, manquant de tout. Parmi eux, il y a mille huit cent quinze hommes, trois mille cinq femmes, mille huit cent soixante et un enfants et trente-huit nouveau-nés.

Selon Caritas qui a livré l'information, les réfugiés centrafricains se trouvent dans une situation humanitaire alarmante à Bassokpio, en territoire d'Ango, et au poste d'Etat de Bili, en territoire de Bondo, dans la province du Bas-Uélé. Préoccupée par cette situation, Caritas-Bondo sollicite une intervention d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires de ces réfugiés.

LONG dénonce le fait que depuis neuf mois, aucun gouvernement aussi bien de la Centrafrique que de la République démocratique du Congo ou un organisme quelconque n'est venu à leur secours. « *En neuf mois et jusqu'à ce jour, aucun organisme ni autorité de Centrafrique ou du Congo les ont secourus. Ils n'ont pas de carte de réfugiés, pas d'eau potable, de médicaments*

pour les malades de VIH. Ils ont improvisé de boutiques à base de rameaux de palme. Ce sont deux mille enfants, sous-alimentés, sans éducation et beaucoup d'orphelins. Les quelques fusils de chasse et les deux radios communautaires furent saisis par les autorités locales », témoigne, amèrement, un missionnaire cité par la Caritas Bondo dans une note d'information datée du 11 janvier. Le père Pedro Indacochea souligne toutefois que « *l'Eglise catholique, dans la profondeur de sa vocation, a le devoir et l'obligation prophétique d'être avec les pauvres, avec les plus pauvres, qui ont tout perdu mais pas l'espérance* ». Le prêtre en appelle alors à la justice et à la paix. « *Comme Caritas, nous devons être la lumière du Christ en ce moment d'épreuve* », conclut-il. Rappelons que dans une lettre datant du 26 décembre 2018 et signée par le président de leur conseil de sages, les réfugiés centrafricains de Bassokpio remerciaient l'évêque de Bondo et le père Pierre « pour sa visite deux fois l'année 2018

». Ils indiquaient: « *Nous avons célébré ensemble la fête de Noël avec lui. Il a béni cinq mariages et baptisé des adultes et adolescents. Dans la soirée du 25 décembre 2018, nous avons partagé un repas ensemble avec notre prêtre* ». Et Marcel Nzorossa de poursuivre : « *Nous demandons à notre évêque Etienne, responsable de Caritas de Bondo, de penser à nous. Nous avons fait une année sans soutien, c'est-à-dire pas d'ONG, pas de soutenance religieuse* ».

Caritas Congo et son réseau national continuent d'apporter une assistance multisectorielle à plusieurs milliers de ces réfugiés, particulièrement les Centrafricains, à travers essentiellement la Caritas Molegbe, grâce au financement de Caritas Allemagne. Caritas Congo est, pour sa part, en pourparlers avec ses organismes humanitaires et des personnes de bonne volonté, sans oublier les autorités publiques compétentes.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'ONG Azur développement mène un plaidoyer au profit des femmes et enfants victimes de violence

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles» qui bénéficie de l'appui de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, l'association a organisé, le 19 janvier à la Cour d'appel de Pointe-Noire, un atelier qui a réuni les magistrats, les organismes de la société civile et les victimes de violence.

La rencontre a permis aux participants de suivre des communications sur différents thèmes. C'est ainsi qu'Emelyne Nkosso, animatrice principale du guichet unique d'assistance aux victimes de violences, a exposé sur « L'appui aux victimes de violence et la présentation des données et difficultés rencontrées par le guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence ». Pour sa part, le colonel Célestin Ngafoula, chef de bureau meurtre et prestataire au guichet unique, a délivré une communication sur « Le rôle de la police et l'appui aux victimes de violence ». Le substitut général à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Clément Mankita, a quant à lui parlé de « La prise en charge judiciaire des vic-



La photo de famille des participants à l'atelier / Adiac

times de violence : responsabilité du magistrat ».

Les trois exposés ont été suivis des débats qui ont permis d'aplanir les nombreuses zones d'ombre constatées et rapprocher ainsi la justice du justiciable afin de mener des actions de plaidoyer à l'endroit des magistrats, de la police et de la gendarmerie

pour la protection judiciaire des femmes et des enfants victimes. Pour le guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence, dont le travail au quotidien consiste à donner confiance en la justice à ces victimes et à leurs parents en les accompagnant dans les commissariats de police, postes de gen-

darmerie et tribunaux, ce cadre d'échange établi va permettre une meilleure collaboration. Les magistrats jouant un rôle important dans la protection des femmes et enfants victimes de violence, il est donc primordial qu'ils soient informés de l'ampleur du phénomène de ces violences, des difficultés rencon-

trées par les guichets uniques d'assistance à ces personnes et qu'ils contribuent à lutter contre l'impunité des auteurs et à accompagner les victimes de violence dans leur reconstruction.

Une constance s'est dégagée à l'issue des débats : la lenteur des procédures judiciaires, le désintérêt des victimes en leur justice, le manque de garantie pouvant leur éviter des représailles et la vulnérabilité de certaines victimes à pouvoir saisir les tribunaux compétents...

Pour les magistrats, les victimes doivent avoir confiance en leur justice en dénonçant toujours les suspects ou leurs bourreaux, en déposant des plaintes et en suivant régulièrement les dossiers jusqu'à leur aboutissement. Etayés de plusieurs exemples illustratifs, les magistrats ont exhorté les victimes à ne jamais céder au découragement ou à la lassitude car, la justice finit toujours par sanctionner les actes délictueux. La loi est là et s'applique à tout le monde, ont-ils dit. Une série de recommandations visant la protection des femmes et enfants victimes de violence a été faite par les participants à la fin des échanges.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Une possible déduction fiscale aux entreprises investissant dans le sport

Lors d'une rencontre avec les acteurs du secteur privé, le 22 janvier à Brazzaville, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a indiqué que le gouvernement examine, dans le cadre de la loi de finances 2019, la possibilité d'une remise fiscale pour les entreprises qui auront choisi de sponsoriser ou d'investir dans le domaine du sport.

Le sport congolais souffre d'un manque de sponsors. « *L'Etat seul investit à la fois dans les infrastructures, la formation et la participation des athlètes aux compétitions nationales et internationales* », a reconnu le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Pour le sortir de cette réalité, Hugues Ngouélondélé a invité les entreprises du secteur privé à s'approprier l'épanouissement des sports en associant leurs labels aux performances des sportifs. Il les a exhortés, par ailleurs, à adhérer, dans les formes qui conviennent, à l'offre du partenariat multi-forme que propose le ministère de tutelle.

Le ministre estime que le développement de l'économie du sport implique notamment la professionnalisation des sportifs, la promotion et la rentabilisation des événements sportifs



et des infrastructures, l'émergence des petites et moyennes industries. L'efficacité d'une telle action n'est possible que par une

collaboration soutenue entre les deux parties en vue d'un partenariat gagnant-gagnant. Au cours de cette rencontre, le directeur général des Sports, Merlin Brice Lepebe, a exposé sur les différentes opportunités d'investissement qu'offre le secteur sportif. Il a évoqué, entre autres, les contrats publicitaires, d'exploitation audiovisuelle, d'exploitation des compétitions, de l'image d'un athlète.

Les représentants des entre-

prises présentes à la rencontre ont salué l'initiative. « *C'est un partenariat important qui sera noué. La décision de déduction fiscale envisagée par le gouvernement fera du bien aux entreprises qui vont se lancer dans le sponsoring des activités sportives* », a déclaré le responsable marketing de X-Oil, l'entreprise qui sponsorise officiellement l'équipe de Diables noirs.

Par ailleurs, la compagnie aérienne Ethiopian a abondé dans

le même sens. Selon Christ Tchicaya, un des représentants de la société à cette rencontre, l'initiative d'accompagner l'Etat dans le sponsoring est bonne d'autant plus que les entreprises en retour auront de la visibilité.

Un comité de suivi du partenariat a été mis en place. Le public sportif et les sportifs eux-mêmes attendent de voir ce que l'initiative apportera de façon concrète.

Rominique Makaya

« C'est un partenariat important qui sera noué. La décision de déduction fiscale envisagée par le gouvernement fera du bien aux entreprises qui vont se lancer dans le sponsoring des activités sportives »

MULTIMÉDIA

Canal+ s'installe à Talangai

Le groupe a ouvert, le 18 janvier, une nouvelle boutique Canal+ Store au rond-point Mikalou, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

L'événement s'est déroulé en présence d'Aloua Even, conseiller technique de l'administrateur maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. Il vise la poursuite de la politique de modernité, de proximité et de l'expérience du groupe Canal+.

L'ouverture de cette nouvelle agence en plein cœur du quartier populaire de Talangai s'inscrit bien dans la logique de cette triptyque. « *Après plusieurs mois de mise à niveau de sa boutique, Canal+ est heureux de pouvoir vous présenter le second Canal+ Store Congo de Brazzaville, après celui de la Tour Nabemba. Cette nouvelle bou-*



Une visite de l'agence de Mikalou

tique est une vraie vitrine de la modernité que Canal+ Congo souhaite apporter à

l'ensemble de son réseau », a précisé Gustave Flaubert Tsasse, directeur des opéra-

tions de Canal+ Congo. Ce nouvel établissement permettra aux habitants de cette

partie de la capitale de tester les produits Canal+ grâce aux espaces passionnants et interactifs. Les abonnés auront ainsi la possibilité de plonger dans l'univers sportif, cinématographique et autres.

Canal+ Store Mikalou donne à la population la possibilité de bénéficier de l'offre de programmes exceptionnels avec la diffusion du célèbre film «Black Panther» et de la série événement «Ma Grande Famille». Selon Gustave Flaubert Tsasse, ce groupe multinational assure aussi le passage à plus de cinquante chaînes en HD et pour tout réabonnement, les clients peuvent profiter de quinze jours offerts à la formule Tout Canal, offre valable jusqu'au 31 janvier.

Quentin Loubou